

N°CC2006.2/19

OBJET : **Finances communautaires** - Attribution des subventions aux associations pour l'année 2006.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants et ses articles L.5216.1 et suivants relatifs aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et à la Communauté d'Agglomération ;

VU la délibération du Conseil Communautaire N°CC2003.5/061 en date du 25 juin 2003 modifiée, regroupant l'ensemble des domaines pour lesquels la Communauté d'Agglomération a reconnu l'intérêt communautaire ;

VU sa précédente délibération n°CC2005.7/122 du 14 décembre 2005 décidant l'attribution d'acomptes de subvention à certaines associations ;

VU la délibération N°CC2006.2/12 du 29 mars 2006 relative à l'adoption du budget primitif 2006 ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE 1^{er} : **DECIDE** l'attribution de subventions aux associations au titre de l'exercice 2006 pour les montants figurant au tableau ci-après :

ASSOCIATION	Subvention de Fonctionnement	Subvention au titre du Contrat de Ville	TOTAL 2006
AIFP Mission locale de Plaine Centrale	371 619 €	40 403 €	412 022 €
Plaine Centrale Initiatives (PLIE)	110 200 €		110 200 €
Régie de Quartier de Créteil	104 185 €		104 185 €
Régie de Quartier de Limeil-Brevannes	40 000 €		40 000 €
PEP'S Services	38 131 €		38 131 €
PEP'S Emplois Familiaux	9 200 €		9 200 €
AFOPH	750 €		750 €
Créteil Solidarité (consultations médicales et orientations sociales)	37 740 €		37 740 €
Créteil Solidarité (réseaux santé)	6 345 €		6 345 €
Drogues et Société	110 700 €	50 000 €	160 700 €
CIFF / CIDE	30 000 €		30 000 €
Espace Droit Famille	15 000 €	5 000 €	20 000 €
SAJIR	6 500 €		6 500 €
Tremplin 94 - SOS Femmes battues	5 000 €		5 000 €

Justice et Ville	1 932 €		1 932 €
Rugby Club Créteil / Choisy le Roi	7 622 €		7 622 €
AIDES 94	5 000 €		5 000 €
EMMAUS	15 200 €		15 200 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement dans le Val de Marne	3 500 €		3 500 €
Comité Développement du Val de Marne	10 000 €		10 000 €
Club d'Entreprises de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale (CECAP)	5 000 €		5 000 €
A.R.E.S.A.	1 500 €		1 500 €
Conseil à la Création d'Entreprises (3CI)	1 525 €		1 525 €
Artisans du Monde	1 000 €		1 000 €
Les Amis de Georges Duhamel et de l'Abbaye de Créteil	800 €		800 €
Ouvrez les Guillemets	250 €		250 €
AEAENMAA Alfortville	300 €		300 €
AEPEAEC Marcel Dadi	450 €		450 €
Chœur Régional Ile de France Chansons	5 000 €		5 000 €
Avant-scène	7 662 €		7 662 €
Les Amis Bénévoles des Animaux d'Alfortville	17 550 €		17 550 €
Le Chat dans son Quartier à Créteil	15 500 €		15 500 €
Groupement d'Entraide du Personnel	26 000 €		26 000 €
CALPECC	13 000 €		13 000 €
TOTAL	1 024 161€	95 403 €	1 119 564 €

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions nécessaires au versement des subventions dont le montant dépasse 23 000 €

ARTICLE 3 : **DIT** que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget du présent exercice.

FAIT A CRETEIL, LE VINGT NEUF MARS DEUX MIL SIX.

Le Président,

Signé

Laurent CATHALA